



CRITÈRES D'ATTRIBUTION ET PROCÉDURES

PRIX MICHAEL MONK 2021

Date limite: 29 mars, 2021

JUSTIFICATION DU PROJET

En reconnaissance des quarante ans de service de Michael Monk envers l'éducation catholique sur le plan local, provincial et international, ce prix sera remis à une école élémentaire ou secondaire qui a mis en œuvre un programme pédagogique exemplaire dont le résultat est l'amélioration de l'apprentissage des apprenants. Le récipiendaire de ce prix devra démontrer une détermination ferme à engager les apprenants par la mise en œuvre d'une nouvelle initiative dont l'objectif est d'engager davantage les apprenants. Ce prix est financé et administré conjointement par la Fondation de l'éducation catholique de l'Ontario et l'Ontario English Catholic Teachers' Association. La valeur du prix pour l'année scolaire 2021 est 4000\$.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- Les apprenants qui bénéficieront de l'initiative proposée sont considérés comme étant défavorisés sur le plan économique et/ou social.
- L'initiative proposée est distincte des projets préexistants dans l'école ou le conseil scolaire.
- L'initiative proposée renforce l'identité et l'esprit chrétien au sein de l'école.
- L'initiative proposée sert de modèle pour d'autres communautés et pourrait être reproduite dans d'autres communautés scolaires.

PROCÉDURES DE DEMANDE

- a. Les demandes doivent être remises jusqu'au 29 mars, 2021 pour une initiative qui sera entreprise dans la prochaine année scolaire.
- b. Les demandes doivent être effectuées à travers un formulaire fourni par le C.E.F.O., ce qui nécessitera d'une justification détaillée de l'initiative et d'un plan clair comprenant une introduction, un développement, et une description de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet. Un profil vidéo mettant en valeur l'initiative est exigé. La demande doit être complète (y compris toutes les signatures requises).
- c. Les demandes seront examinées par le Comité du Prix C.E.F.O.-O.E.C.T.A. Michael Monk. Le Comité sera composé de quatre personnes - les deux organisations susmentionnées seront représentées également au sein du Comité. À la suite de l'autorisation du Conseil d'administration de la C.E.F.O. et du Conseil exécutif provincial de O.E.C.T.A., le prix sera décerné par O.E.C.T.A.
- d. Tous les candidats seront informés des résultats de leur demande suivant la décision du Conseil d'administration de la C.E.F.O. (au plus tard le 16 juin, 2021).



Catholic Education Foundation of Ontario

80 Sheppard Avenue East
Toronto, ON M2N 6E8

Tel: 416-229-5326
Fax: 416-229-5345

cefo@tcdsb.org
www.cefontario.ca



CRITÈRES D'ATTRIBUTION ET PROCÉDURES

INITIATIVES

1. Voici une liste non exhaustive d'exemples d'initiatives qui pourraient être considérées :
 - a. Un programme visant à développer et à renforcer les compétences en leadership des étudiants
 - b. Un programme visant à développer et encourager les activités étudiantes qui améliorent les relations entre l'école, la paroisse et la communauté publique générale pertinente, notamment les communautés défavorisées économiquement et socialement marginalisées
 - c. Un programme qui soutient et valorise les jeunes personnes qui se sentent marginalisées à l'école ou dans la communauté en général
2. Voici une liste d'activités qui ne seront pas considérées :
 - a. La prestation de services ou de personnel fournis normalement par l'entremise du budget de l'école ou du conseil scolaire
 - b. La disposition d'uniformes ou d'équipements pour les équipes sportives
 - c. La disposition de fonds pour améliorer les activités de collecte de fonds au sein de l'école (par exemple, pour appuyer des activités de collecte de fonds pour une charité)

RECONNAISSANCE

Les fonds autorisés par le Conseil d'administration de la C.E.F.O. et le Conseil exécutif provincial de O.E.C.T.A. seront remis après que la décision soit prise. Une présentation officielle des prix sera faite à un représentant de chaque initiative récipiendaire lors du **Dîner de gala du Père Fogarty** qui aura lieu le **samedi 24 octobre 2020**, au **Toronto Airport Marriott Hotel**.

RESTRICTIONS

- a. La C.E.F.O. et O.E.C.T.A. se réservent le droit de ne pas fournir des subventions dans une année quelconque.
- b. La C.E.F.O. et O.E.C.T.A. se réservent le droit de cesser à tout moment, le programme de bourses.
- c. La C.E.F.O. et O.E.C.T.A. n'assument aucune responsabilité pour les activités ou les résultats des activités menées par les récipiendaires des bourses de la C.E.F.O./O.E.C.T.A.



Catholic Education Foundation of Ontario

80 Sheppard Avenue East
Toronto, ON M2N 6E8

Tel: 416-229-5326
Fax: 416-229-5345

cefo@tcdsb.org
www.cefontario.ca